

Bowling de Meyrin – Genève

Tournoi OMNIBOWL

24 au 26 avril 2009



Tournoi Individuel SB

Scratch & Handicap

Organisé par:



[http : www.omnibowl.com](http://www.omnibowl.com)

TOURNOI OMNIBOWL – 24 au 26 avril 2009

L'Omnibowl est un tournoi individuel national ; il est autorisé par Swiss Bowling et ouvert à tous les joueurs titulaires d'une licence suisse.

L'Omnibowl se déroulera au bowling de Meyrin (Genève) du 24 au 26 avril 2009.

Les règles nationales s'appliquent ; les organisateurs du tournoi veillent au respect de ces règles.

Les participants doivent revêtir une tenue de bowling réglementaire ; le port de tee-shirts est interdit.

Le tournoi comprend deux classements :

- un classement scratch, avec 10 quilles de handicap pour les femmes
- un classement avec handicap, selon le tableau officiel.

Chaque joueur effectue une série éliminatoire, dont le résultat est comptabilisé dans les 2 classements.

Dès lors qu'un joueur est finaliste dans le classement scratch, c'est-à-dire dans les 18 premiers, il ne figure plus dans le classement avec handicap, et ce, quel que soit son rang dans les 2 classements.

Éliminatoires

Les joueurs effectuent 8 parties en rythme doublette, avec un déplacement vers la droite de 5 pistes après 4 parties.

Les 18 premiers de chaque classement accèdent aux phases finales.

En cas d'égalité seront déterminantes :

- la plus petite différence entre les parties pour le classement scratch ;
- le plus petit handicap pour le classement avec handicap ; si celui-ci est identique, la plus petite différence entre les parties sera prise en considération.

Demi-finales

Elles se déroulent de façon identique pour les classements scratch et avec handicap.

Les 18 premiers effectuent 4 parties supplémentaires qui s'ajoutent au 50% du résultat réalisé lors des éliminatoires.

Les pistes sont attribuées en fonction du classement.

En cas d'égalité au terme de la ½ finale les joueurs seront départagés selon les mêmes règles qu'aux éliminatoires.

Les 4 parties de la phase finale seront prises en considération pour déterminer la plus petite différence.

Finales

Elles se déroulent de façon identique pour les classements scratch et avec handicap.

Les 8 premiers au total des 12 parties accèdent à une finale Petersen ; 50% de leur score au terme de la demi-finale est repris au départ de cette finale.

Les 8 finalistes effectuent 7 rencontres directes, avec attribution d'un bonus de 20 quilles en cas de victoire et de 10 en cas d'égalité.

En cas d'égalité au classement final, c'est la rencontre directe qui départagera les joueurs. Si la rencontre s'était achevée par une égalité, c'est le résultat scratch (sans bonus) réalisé sur les 7 parties qui sera déterminant.

Horaires

Vendredi 24 avril 2009	16 :00	1 ^e tour **	
	19 :30	2 ^e tour	
Samedi 25 avril 2009	09 :00	3 ^e tour	
	12 :45	4 ^e tour	
	16 :30	5 ^e tour	
	20 :15	6 ^e tour	
Dimanche 26 avril 2009	09 :00		Demi-finale avec handicap
	10 :45		Demi-finale scratch
	12 :15		Entretien des pistes
	13 :00		Finale avec handicap
	14 :30		Entretien des pistes
	15 :00		Finale scratch
	17 :00		Distribution des prix

Les éliminatoires se dérouleront en rythme doublette.

Il sera procédé à un entretien des pistes avant chaque tour éliminatoire.

Prix d'inscription

Le prix d'inscription est de Sfrs 120.- ; pour les Juniors il est de Sfrs 80.-.

** Une réduction de Sfrs 20.- est appliquée au tour no 1, vendredi 24 avril 2009 à 16h00.

Le prix d'inscription à ce tour est donc de Sfrs 100.- ; pour les Juniors il est de Sfrs 60.-.

Inscriptions

Joueurs de CH Alémanique : à partir du 15.11.2008

Joueurs de la section Ticino : à partir du 15.11.2008

Joueurs de CH Romande : à partir du 01.01.2009

Site : <http://www.omnibowl.com> ou

Email : omnibowl@wanadoo.fr ou

Tél. : + 41 79 680 26 60 (Iris Karakash)

TOURNOI OMNIBOWL – 24 au 26 avril 2009

Tableau des indemnités

	80 participants	
	Scratch	Avec handicap
1 ^e	560.-	440.-
2 ^e	460.-	360.-
3 ^e	380.-	280.-
4 ^e	320.-	220.-
5 ^e	260.-	180.-
6 ^e	200.-	160.-
7 ^e	150.-	140.-
8 ^e	120.-	120.-
9 ^e	60.-	60.-
10 ^e	50.-	50.-
11-12 ^e	40.-	40.-

Conformément au règlement SB, la planche des indemnités sera adaptée en fonction du nombre effectif de participants en respectant les mêmes pourcentages que le tableau ci-dessus. Ainsi, la planche de prix établie sur 110 participants sera approximativement comme suit :

	110 participants	
	Scratch	Avec handicap
1 ^e	840.-	660.-
2 ^e	690.-	540.-
3 ^e	570.-	420.-
4 ^e	480.-	330.-
5 ^e	390.-	270.-
6 ^e	300.-	240.-
7 ^e	230.-	210.-
8 ^e	180.-	180.-
9 ^e	90.-	90.-
10 ^e	80.-	80.-
11-12 ^e	60.-	60.-